



NOM ET PRENOM

SEMAINE DU 01 AU 07 AVRIL 2025

Bien penser à inscrire votre nom et prénom, Merci

	MARDI 01	MERCREDI 02	JEUDI 03	VENDREDI 04	SAMEDI 05	DIMANCHE 06	LUNDI 07
SOUPE 1,15€	SOUPE DE LÉGUMES	BOUILLON DE BOEUF VERMICELLE	VELOUTÉ DE TOMATES	SOUPE POIREAU/POMMES DE TERRE	VELOUTÉ DE CAROTTES	VELOUTÉ DE LÉGUMES AU CEREEUIL	VELOUTÉ D'ENDIVES
ENTRÉE	TABOULE ou MAQUEREAU AU VIN BLANC	CERVEIAS VINAIGRETTE ou SALADE CHOU CAROTTE	CHAMPIGNONS À LA CRÈME ou JAMBON PERSILLE	MACÉDOINE DE LÉGUMES ou SALADE DE TOMATES AU THON	SALADE COMPOSÉE ou CŒURS DE PALMIERS VINAIGRETTE	TERRINE DE POISSON ou PÂTE CROÛTE	CHOU ROUGE EN SALADE ou SURIMI SAUCE COCKTAIL
PLAT OU PLAT UNIQUE	RÔTI DE BŒUF ou PALETTE À LA DIABLE	SAUTÉ DE CANARD ou FILET DE MERLU MEUNIÈRE	BLANQUETTE DE POISSON ou BOULETTES D'AGNEAU	ŒUFS À LA FLORENTINE (œufs et épinards)	SAUCISSES GRILLÉES ou STEAK HACHÉ	FILET DE POISSON AUX AMANDES ou POULET À LA PROVENÇALE	GRILLADE DE PORC ou CORDON-BLEU
LÉGUME	PÂTES ou BROCOLIS À LA BÉCHAMEL	HARICOTS VERTS ou POMMES DE TERRE VAPEUR	SEMOULE AU BEURRE ou LÉGUMES TAJINE	ou MOUSSAKA (aubergine, tomate, viande hachée)	PURÉE DE POMMES DE TERRE ou JEUNES CAROTTES À LA CRÈME	RIZ AUX PETITS LÉGUMES ou RATATOUILLE	CÔTES DE BLETTES AU JUS ou FRITES AU FOUR
FROMAGE	PETIT MOULÉ NATURE ou FROMAGE BLANC FAISSELLE	COULOMMIERS ou FROMAGE FINES HERBES	MIMOLETTE ou KIRI	COMTÉ ou YAOURT NATURE	FROMAGE DE CHÈVRE ou GOUDA	REBLOCHON ou FROMAGE FRAIS	TOMME NOIRE ou VIEUX PANÉ
DESSERT	FRUIT ou COMPOTE	FROMAGE FRAIS FRUITÉ ou PÂTISSERIE DU JOUR	FRUIT ou CRÈME PRALINÉ	SEMOULE AU LAIT ou ABRICOTS AU SIROP	LIÉGEOIS AUX FRUITS ou PRUNEAUX AU SIROP	ANANAS FRAIS ou TARTE AU CHOCOLAT	FLAN VANILLE ou FRUIT
PAIN 0,65€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Merci de préciser le nombre de pains par livraison dans les cases ci-dessus

En cas d'absence, prévenir le plus rapidement possible

RÈGLEMENT :

NOUS RAPPELONS QUE TOUTS LES REPAS COMMANDES ET ANNULÉS SANS UN DÉLAI D'UNE SEMAINE SERONT FACTURÉS (SAUF HOSPITALISATION D'URGENCE SI CETTE DERNIÈRE A BIEN ÉTÉ SIGNALÉE (un bulletin d'hospitalisation devra être fourni)

ATTENTION : Nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des repas au dehors par mesure de sécurité alimentaire.

En cas d'absence au moment de l'heure de passage, les repas ne seront pas déposés mais seront tout de même facturés.

LA CUISINE DE JACQUOTTE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN DEHORS DE SES LOCAUX